Rapport financier trimestriel

2019-2020

Bureau du secrétaire du gouverneur général

Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

Compte rendu soulignant les résultats, les risques et les changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

A) Introduction

Le présent rapport trimestriel a été préparé par la direction conformément à l'article 65.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les modalités prescrites dans la Directive sur les Normes comptables, GC 4400 Rapport financier trimestriel des ministères. Ce rapport financier trimestriel devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses de 2019-2020 (Parties I et II) et les rapports trimestriels précédents. Ce rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'une vérification externe ou d'un examen.

Raison d'être du Bureau du secrétaire du gouverneur général

Le Bureau du secrétaire du gouverneur général (le Bureau) offre un soutien et des conseils au gouverneur général du Canada en lien avec son rôle unique de représentant de la Reine au Canada ainsi que de commandant en chef. Le Bureau aide le gouverneur général à s'acquitter de ses responsabilités constitutionnelles, à représenter le Canada ici et à l'étranger, à rapprocher les Canadiens et à concéder des armoiries. Il soutient également le gouverneur général dans la promotion de l'excellence en administrant le Régime canadien de distinctions honorifiques et en organisant la remise des distinctions honorifiques, des décorations, des médailles et des prix. Le Bureau gère le programme de services aux visiteurs des deux résidences officielles du gouverneur général et supervise les activités quotidiennes de ces résidences. Il fournit aussi un soutien aux anciens gouverneurs généraux, ce qui inclut les pensions des anciens gouverneurs généraux et de leurs époux.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur le mandat, les rôles, les responsabilités et les programmes du Bureau sur la page Web du Budget principal des dépenses de 2019-2020 (Parties I et II).

Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser du Bureau accordées par le Parlement et celles utilisées par le Bureau conformément au Budget principal des dépenses pour l'exercice financier 2019-2020. Ce rapport trimestriel a été préparé en utilisant un cadre de rapport financier à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière sur l'utilisation des autorisations de dépenser.

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées sur une base annuelle par l'entremise de lois de crédit ou de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

Le Bureau utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du rapport annuel du Bureau. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement demeurent toujours basés sur la méthode de comptabilité axée sur les dépenses.

B) Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

La présente section met en en évidence les faits significatifs qui ont contribué à l'augmentation des crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020 et aux écarts des dépenses réelles durant le trimestre se terminant le 30 septembre 2019.

<u>État des autorisations</u>

Comme l'indique l'état des autorisations, les autorisations budgétaires totales dont dispose le Bureau présentent une augmentation nette de 137 000 $ (0,6 %) comparativement au trimestre correspondant de 2018-2019. Cette augmentation est surtout attribuable au financement obtenu pour réaliser les activités liées à la mise en œuvre de l'initiative de modernisation du groupe Services des programmes et de l'administration (PA) ainsi qu'aux postes législatifs.

<u>Dépenses budgétaires par article courant</u>

Les dépenses trimestrielles du Bureau ont augmenté de 1,1 million de dollars (22 %) comparativement à l'exercice précédent, tandis que les dépenses totales engagées depuis le début de l'année ont augmenté de 1,3 million de dollars (13 %) comparativement à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable aux dépenses relatives à la dotation en personnel pour pourvoir à des postes vacants. Elle est également attribuable à la modification de l'échéancier de l'exécution des programmes et aux investissements qui ont été réalisés après la mise en œuvre des stratégies de GI-TI du Bureau.

Rapport financier trimestriel
Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

C) Risques et incertitudes

Ce rapport financier trimestriel reflète les résultats de l'exercice courant relativement au Budget principal des dépenses, dont la totalité des crédits a été octroyée le 25 juin 2019.

Les principales dépenses du Bureau sont liées au personnel, y compris les avantages sociaux. Le Bureau respecte les niveaux approuvés pour ses crédits en personnel et en assume la gestion avec diligence, tout en poursuivant la mise en œuvre d'un plan sur les ressources humaines à l'échelle de l'organisation. Ce plan vise à aligner les processus de dotation avec les priorités de l'organisation et à implanter des stratégies pour améliorer l'efficience opérationnelle et optimiser les ressources. De plus, il continuera de chercher des moyens novateurs et rentables pour réaliser des économies et limiter les risques. Le Bureau cherchera aussi des possibilités de collaborer avec d'autres organisations du gouvernement du Canada en vue d'atteindre ses objectifs opérationnels plus efficacement. Grâce à ces changements, le Bureau continuera de contribuer à la gestion efficace des ressources humaines, au profit des ministères et organismes de la fonction publique, des gestionnaires, des employés et de la population canadienne.

D) Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Il n'y a pas eu d'autres changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes ayant une incidence sur les rapports financiers au cours du trimestre qui s'est terminé le 30 septembre 2019.

Approbation des cadres supérieurs

Original signé par	**Original signé par**
Mme Assunta Di Lorenzo Secrétaire de la gouverneure générale	M. Fady Abdul-Nour P. Eng. Dirigeant principal des finances

Ottawa, Canada
Le 22 novembre 2019

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

État des autorisations *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2019-20			Exercice financier 2018-19		
(en milliers de dollars)	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Crédits utilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 - Dépense du Programme	20 793	5 362	9 744	20 762	4 322	8 549
Autorisations législatives budgétaires						
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 155	539	1 078	2 069	517	1 034
Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	740	248	434	728	182	364
Traitement du gouverneur général	302	76	149	294	74	148
Autorisations budgétaires totales	**23 990**	**6 225**	**11 405**	**23 853**	**5 095**	**10 096**

Note: *N'inclut que les Autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.*

Bureau du Secrétaire du Gouverneur Général

Rapport financier trimestriel

pour le trimestre terminé le 30 septembre 2019

Dépenses budgétaires par article courant *(non-vérifié)*

	Exercice financier 2019-20			Exercice financier 2018-19		
(en milliers de dollars)	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2020	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2019	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2019	Dépensées durant le trimestre terminé le 30 septembre 2018	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses						
Personnel (01)	17 192	4 377	8 231	16 195	3 755	7 403
Transports & communications (02)	1 666	588	972	1 974	324	735
Information (03)	800	155	302	800	87	222
Services professionnels & spéciaux (04)	1 558	434	697	2 051	376	639
Location (05)	540	96	213	509	35	112
Réparation et entretien (06)	16	1	5	16	2	3
Services publics, fournitures et approvisionnements (07)	1 062	246	429	1 062	128	344
Acquisition de matériel et d'outillage (09)	343	73	106	447	206	266
Paiements de transfert (10)	740	248	434	728	182	364
Autres subventions et paiements (12)	73	7	16	73	1	8
Total des dépenses budgétaires	**23 990**	**6 225**	**11 405**	**23 853**	**5 095**	**10 096**